

Pilotage politique, éducation et société civile : trois leviers pour une francophonie dynamique

Avis « Le rôle de la France dans une francophonie dynamique »

PUBLIÉ LE 10/01/2018

En 2018, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souhaite mettre la francophonie à l'honneur en ouvrant l'année avec une assemblée plénière consacrée à la présentation et au vote de son avis « *Le rôle de la France dans une francophonie dynamique* ».

Aujourd'hui, la francophonie regroupe plus de 274 millions de personnes sur les 5 continents et la langue française est la 5^{ème} langue la plus parlée au monde. Les projections les plus optimistes, fondées sur l'évolution démographique attendue de l'Afrique, tablent sur 750 millions de francophones à l'horizon 2050.

Les enjeux de la Francophonie sont élevés : affirmation d'une diplomatie d'influence transnationale à destination des sociétés civiles, accès à l'éducation et à la formation pour toutes et tous dans des langues mondiales véhiculaires, accroissement des échanges entre pays de l'espace francophone dans un sens compatible avec le développement durable, ... Ces enjeux correspondent à des objectifs de politique étrangère de la France sur la scène internationale.

Parmi ses préconisations phares, le Conseil souhaite clarifier les missions de la Francophonie multilatérale en la **recentrant sur l'éducation**. Le CESE recommande à **la France**, membre fondateur et premier contributeur de la Francophonie, **de s'impliquer plus dans l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et dans l'espace géoculturel francophone**. Enfin, le CESE, en tant que chambre de la société civile organisée, préconise de **resserrer les liens entre les différentes sociétés civiles de cet espace géoculturel**.

L'éducation, priorité de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Pour le CESE, la Francophonie institutionnelle doit se renforcer avec une **nouvelle feuille de route politique**, en particulier sur la promotion de l'éducation lors de forums multilatéraux de négociation comme au sein de ses Etats membres. Selon le Conseil, la perte d'influence de la langue française peut être combattue grâce à l'éducation et il faut voir en elle une priorité face aux défis démographiques auxquels l'Afrique, espace privilégié de la francophonie, est confrontée. Le CESE souhaite que **la mission de la Francophonie multilatérale soit recentrée sur l'Objectif de Développement Durable n°4 de l'ONU : « assurer l'accès de tou.te.s à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »**. L'éducation est un objectif prioritaire dans les pays de l'espace francophone, sachant que la promotion du français comme langue première, seconde ou comme langue étrangère dépendra des efforts publics consacrés à l'éducation.

La France, engagée en faveur d'une vision spécifique de la mondialisation, doit assumer davantage ce rôle dans la Francophonie institutionnelle

Pour le CESE, la France a un rôle majeur à affirmer dans la Francophonie institutionnelle. En tant que puissance mondiale, elle peut, **par son implication dans les Sommets de la Francophonie, participer à l'élaboration d'un agenda des négociations internationales plus favorable au développement durable**. Ce rôle doit se manifester par une implication de haut niveau dans les instances de la Francophonie et une participation attentive à la gouvernance de l'OIF pour que les priorités politiques inscrites dans la Charte de la Francophonie puissent être mises en œuvre. En outre, l'assemblée préconise la création d'un ministère de plein exercice de la francophonie, dont les missions intégreraient l'ensemble de l'action gouvernementale en matière de francophonie. Le Conseil souhaite également **encourager les échanges entre les personnes** au sein de la francophonie en facilitant les démarches administratives

concernant les visas mais aussi **favoriser l'essor d'une culture francophone mondiale en soutenant financièrement davantage l'offre des chaînes francophones.**

La société civile francophone, une richesse à mettre en réseau

Le CESE préconise de **reconnaître et institutionnaliser les liens entre les sociétés civiles** des pays francophones par la création d'un **partenariat institutionnalisé avec l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESISF)**. L'éducation au français étant la priorité de la francophonie pour le CESE, l'assemblée souhaite faire de l'enseignement du et en français un thème de mobilisation des acteur.rice.s reconnu.e.s des sociétés civiles de ces pays avec un forum des sociétés civiles francophones en faveur de l'éducation et de la formation.

Enfin, le CESE est convaincu que la francophonie doit aussi être réinvestie sur le plan national. « Redonner l'envie de francophonie en France » lui semble essentiel, d'où sa volonté d'accueillir, le 20 mars prochain, un événement consacré à la Journée internationale de la Francophonie. Cet événement mobilisera tous les acteurs de la société civile qui par leurs actions nationales et internationales font la richesse de la francophonie.

Cet avis rapporté par Marie-Béatrice LEVAUX (groupe des personnalités qualifiées) pour la section des affaires européennes et internationales du CESE, présidée par Jean-Marie CAMBACERES (groupe des personnalités qualifiées), a été présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 10 janvier à 14h30 en présence de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

L'avis a été adopté en plénière avec 181 voix pour, 0 abstentions et 0 voix contre.

[Télécharger](#)